[illegible] des acclamations de toute la salle. D'ailleurs les salves d'applaudissements avaient fréquemment interrompu son discours.

A ce moment, un jeune membre de la Ligue républicaine, M. Dujeu, vient lui remettre un superbe bouquet au nom de la Ligue, et lui dit un compliment de reconnaissance et d'admiration que tout l'auditoire souligne de ses applaudissements.

C'est à M. Debierre de prendre la parole.

DISCOURS DE M. DEBIERRE

Après un court préambule, M. Debierre entame aussitôt le vif de son sujet :

Je crois, dit-il, que la toute puissance de nos adversaires n'est faite que de l'inaction, de l'indifférence de tous les républicains. Je crois que ce qu'il faut prêcher aujourd'hui, c'est avant tout, toujours et quand même l'organisation du parti républicain.

Car si nous avons été vaincus, si nous le sommes encore quelquefois, ce n'est pas à la puissance des réactionnaires, dis-je, mais à l'indifférence du parti républicain.

C'est pour cette raison qu'on me voit partout. Il s'en trouvera peut-être pour me le reprocher, d'autres pour m'en féliciter. Il est difficile de contenter tout le monde.

Je me disais donc que j'allais porter la parole républicaine partout où le besoin s'en faisait sentir. C'est parce que j'appartiens aux hommes du vieux parti républicain, parce que je suis de ceux qui pensent avec Gambetta que le plus grand des périls pour la République, c'est le péril clérical. C'est parce que je pense avec un homme qui a reçu trop tardivement sa récompense, avec Jules Ferry, que le parti républicain doit poursuivre ce qu'en 1869 lui, Jules Ferry, appelait les destructions nécessaires. Vous savez ce que je veux dire.

Il y a des hommes et des principes qui, lorsqu'ils sont morts, ont l'avantage de ressusciter. Vous savez à quoi je fais allusion, vous savez quels sont ces gens qu'on croyait morts depuis des milliers d'années et qui ressuscitent et réapparaissent subitement, ceux à qui on a beau couper la tête et qu'on retrouve toujours devant soi. Ce sont ces cléricaux qui combattent toutes les libertés, l'égalité, la fraternité dans tous les actes de la vie.

Je suis donc de l'école de ceux qui en 89, 91, 92, établirent la République par la Révolution et sauvèrent la patrie des traîtres de l'intérieur en même temps que des traîtres de l'extérieur, de ceux qui en 93 culbutèrent la monarchie alliée à tous ces traîtres.

Je suis aussi avec les hommes de 1848 dont parlait tout à l'heure avec tant d'éloquence Maxime Lecomte, avec ces penseurs généreux qui trouvaient que les grandes idées d'égalité de liberté et de fraternité devaient primer toutes les autres, que le seul régime d'un gouvernement devait être un régime de justice et d'équité.

Tout à l'heure l'éminent sénateur Maxime Lecomte vous a tenu sous le charme de sa parole en se tenant lui-même dans des sphères très élevées, presque philosophiques. Je ne pourrais donc qu'affaiblir ce qu'il a dit en le répétant.

Permettez-moi seulement d'entrer dans certains détails de l'organisation républicaine.

Car malgré 89, 48 et 1870 je ne vous apprendrai rien en vous disant que la République est définitivement implantée en France si je ne vous disais aussi qu'elle est loin d'avoir achevé son évolution, aussi bien dans l'ordre politique que dans l'ordre économique et social.

Donc notre tâche ne fait que commencer et je vous adjure tous, du moment où vous êtes républicains, que vous soyez progressistes, radicaux, radicaux-socialistes, je vous adjure de vous organiser.

Dans l'ordre politique nous demandons une chose bien simple que nous ne devrions pas avoir à demander : la suprématie du pouvoir civil.

Et quand nous demandons cela c'est pour éloigner tout privilège, toute tyrannie aussi bien du monde militariste que du monde de l'église et des congrégations.

Nous demandons que la République soit un régime d'égalité, et qu'elle ne subisse plus l'influence du pouvoir ultramontain, de cet ennemi qui cherchent à tourner notre citadelle pour la miner et la faire crouler. C'est pour cela que le pape Léon XIII leur a conseillé de devenir républicains. Donc tous républicains !

Et qu'avez-vous vu en ces dernières années ?

Vous avez vu surgir une affaire d'ordre exclusivement judiciaire, qui n'avait donc rien à voir avec les formes du gouvernement.

On ne demandait que le respect de la loi. Et vous avez vu alors ceux à qui le Pape avait conseillé d'être républicains se masser en bloc pour engager la lutte contre les institutions républicaines. C'était le parti nationaliste, ce parti qui n'est rien par lui-même et qui n'est ce qu'il est que par le cléricalisme et la congrégation abrités derrière lui. Et ce parti qui voulait accaparer le patriotisme avait un désir derrière la tête, celui de tuer la République, de réduire ses défenseurs par des moyens jésuitiques, en les déconsidérant par leur action patriotique qui n'en avait que le nom.

Pouvons-nous marcher avec un tel parti, nous dont le parti est celui du plus pur patriotisme, celui de nos pères de 89 qui ont défendu la patrie contre les ennemis de l'extérieur et contre les ennemis de l'intérieur.

Citoyens, dans l'ordre politique nous avons donc à éviter la réaction militariste césarienne et cléricale.

Dans l'ordre social que nous demandons nous ?

L'œuvre de la Révolution est grande mais elle n'est encore que théorique et philosophique. Elle a édicté des lois admirables, des principes qui, s'ils étaient appliqués nous mettraient sous un régime auquel il ne manquerait rien que d'être adapté aux temps modernes.

Ces principes sont affichés au fronton de tous les monuments et s'étalent dans la déclaration sublime des Droits de l'Homme. Mais ils ne sont pas mis en action. Aussi avons-nous le devoir de parachever l'œuvre des hommes de 89 qui a succombé sous le poids du cléricalisme et par la division même du parti républicain.

Ce qu'il faut poursuivre aujourd'hui c'est l'organisation du travail, qui n'a pas reçu ses compléments indispensables. *Si nous n'avons le pouvoir de créer les conditions économiques nous pouvons les organiser, les diriger.* Capital d'un côté, travail de l'autre. Nous ne demandons pas, nous ne voulons pas la suppression de ceux qui possèdent ; au contraire, nous voulons que tous possèdent.

Nous ne voulons déposséder personne, mais nous voulons que chacun puisse avoir assez de ressources pour vivre dans l'aisance ; nous ne demandons pas l'abolissement du capital mais nous voulons qu'il fasse vivre le travail. C'est ainsi que nous entendons l'organisation du travail.

La République en est l'œuvre tout entière, et c'est pour cela que nous demandons au peuple de s'instruire, de décupler ses facultés intellectuelles car tant qu'il n'aura pas conscience de ses devoirs, il n'y aura pas d'organisation républicaine possible.

Donc, que tous les cerveaux des prolétaires reçoivent la semence intellectuelle, car nous avons la conviction que c'est là la solution du problème social.

Nous ne sommes pas partisans des réformes violentes, car elles amènent toujours une réaction, mais de l'évolution permanente et progressive. Que chacun parvienne par son talent, par ses capacités, que chacun soit récompensé selon son travail, selon ses œuvres.

Mais, ne l'oublions pas, on n'aura encore rien fait en France tant qu'il s'y trouvera deux écoles diamétralement opposées, l'une où on enseigne les doctrines de l'ignorance et de la servitude, l'autre où l'on inculque les principes de lumière, de science et de liberté.

Nous sommes pour cette dernière. Aussi demandons-nous à tous les républicains, modérés, avancés, ultra-avancés, de s'unir tous comme un seul homme contre la réaction cléricale pour l'affranchissement des cerveaux et pour aboutir enfin à un véritable régime de liberté et de justice.

De frénétiques applaudissements ont souligné les divers passages de cet éloquent discours et les dernières paroles à peine prononcées, c'est une explosion d'enthousiasme intraduisible.

Comme tout à l'heure à M. Maxime Lecomte, un jeune homme de la Ligue républicaine, M. Paul Brasseur vient offrir à M. Debierre un superbe bouquet.

M. Auguste Potié lève la séance après s'être félicité au nom de tous les républicains de Wasquehal de cette heureuse journée qui ne pourra manquer de porter des fruits.

La séance est levée aux cris de vive la République.

UN BON CONSEIL

Si vous avez des digestions difficiles, si vous éprouvez de la lassitude, des maux de tête, des douleurs, de la constipation, prenez des Dragées de santé, puisqu'on dit que c'est si bon dans ces cas.

Seulement ne vous laissez pas tromper par une imitation et demandez la marque [illegible] de 6 médailles d'or aux expositions. [illegible] 2 fr. 50 [illegible] Dépôt général, Pharmacie Spéciale, 7, rue des [illegible], Lille.

LILLE DÉCORÉE

La fête patriotique

La fête organisée par un groupe de citoyens dévoués, pour solenniser la remise de la décoration accordée à la ville de Lille, a été contrariée par un temps épouvantable. Dès la première *heure de la journée la pluie et le vent faisaient* rage et chacun se demandait avec anxiété si les sociétés qui devaient prendre part au cortège oseraient affronter les ondées incessantes. Les organisateurs eux-mêmes, réunis au Palais-Rameau dès 9 heures 1/2 du matin, n'étaient pas sans appréhension sur la possibilité de réunir un nombre suffisant de groupes pour former le cortège.

Ces craintes s'évanouirent bientôt car, à l'heure militaire, arrivaient sous les rafales, de tous les points de la ville, les sociétés d'anciens soldats, de gymnastique, les sections de pompiers, le bataillon des canonniers, en armes, et plusieurs musiques.

La formation du cortège

Tous les groupes pénètrent dans le vaste hall *du Palais-Rameau et se rangent le long des* bas-côtés, suivant les indications des commissaires. Le public, d'ailleurs peu nombreux, deux à trois cents personnes au plus, stationne patiemment au dehors, entourant les deux canons offerts aux canonniers sédentaires par le Premier Consul.

Les deux petites pièces sont attelées à des chevaux du 27e d'artillerie.

A *onze heures* la pluie cesse et le cortège, organisé avec beaucoup d'ordre, se met en marche dans l'ordre suivant :

1. Musique des Canonniers sédentaires — 2. Bataillon des Canonniers lillois — 3. Batterie d'Artillerie (Canons donnés par le 1er consul) — 4. Comité d'organisation — 5. Groupe unique des sociétés de gymnastique : l'Avenir du Vieux-Lille, L'Avenir de Comines, l'Avenir d'Haubourdin, l'Union tourquennoise, la Renaissance de Marcq-en-Barœul, la Roubaisienne, la Fraternelle, de Lille, la Revanche, de Lille, la Vaillante, de Lille ; la Jeunesse Lilloise, la Saint-Maurice, de Fives ; la Concorde, de Lille : la Jeunesse Loossoise ; l'Ancienne, de Roubaix ; la Patriote, de Croix, l'Avenir, de Canteleu ; l'Espérance, de Lille.

Un bon point, en passant, à l'*Union Tourquennoise*, qui forme un groupe de cent vingt gymnastes.

Viennent ensuite :

6. La fanfare de l'Imprimerie Danel — 7. Société des anciens militaires du Nord — 8. Association amicale des anciens combattants de 70-71 — 9. Les Anciens Grades — 10. Fanfare des Amis-Réunis de Wazemmes — 11. Société de secours mutuels des anciens sous-officiers — 12. Société de secours mutuels des anciens brigadiers et caporaux.

13. Société des anciens militaires du train — 14. Société des anciens militaires de l'armée de mer — 15. Société des anciens chasseurs à pied — 16. Club des Vingt — 17. Comité de l'Union française de la jeunesse — 18. Société des anciens militaires de la Madeleine — 19. Société des anciens militaires de Lambersart — 20. Société des anciens sous-officiers de l'armée de terre d'Haubourdin — 21. Association amicale des anciens combattants de 70-71 (Armentières).

22. Société de l'Union générale des combattants de 1870-71, de Moulins-Lille — 23. Société des anciens vétérans des armées de terre et de mer — 24. Groupe amical d'anciens militaires du 145e d'infanterie de Lille.

25. Alliance musicale, d'Esquermes — 26. Association des anciens militaires ayant fait campagne — 23. Société amicale et patriotique des anciens militaires de Lambersart — 28. Anciens combattants de Dorignies — 29. Société d'armes et d'escrime d'Esquermes — 30. Association fraternelle des anciens militaires d'Hellemmes — 31. Anciens militaires de Marcq-en-Barœul — 32. Société des douaniers retraités la Giberne, Lille — 33. Société des anciens militaires la Patriote cominoise — 34. Société d'armes l'Avenir hellemmois.

35. Section des Anciens combattants 70-71, Lambersart — 36. Association des Anciens militaires blessés et infirmes — 37. L'Arquebuse lilloise — 38. Société des Anciens militaires réformés — 39. Académie d'armes du Nord — 40. Société des Artistes lillois — 41. La Société des Archers de Baisieux — 42. Musique des sapeurs-pompiers de Lille — 43. Compagnie des sapeurs-pompiers de Linselles — 44. Compagnie des sapeurs-pompiers de Seclin — 45. Compagnie des sapeurs-pompiers de Quesnoy-sur-Deûle — 46 Compagnie des sapeurs-pompiers de Wambrechies — 47. Compagnie de sapeurs-pompiers de Lens — 48. Délégation des sapeurs-pompiers de Lille.

LE DÉFILÉ

Drapeaux claquant au vent, le pas scandé par les airs entraînants des musiques, les sociétés se dirigent par les rues Solferino, Nationale, boulevard de la Liberté, vers le monument Faidherbe devant lequel elles défilent. La société des Anciens sous officiers qui eut comme premier président notre glorieux concitoyen passe tête découverte devant sa statue. Tous les drapeaux s'inclinent.

A une allure rapide le long cortège traverse les rues du Molinel, du Dragon, du Vieux-Marché-aux-Moutons, de Tournai, place de la Gare, rue Faidherbe, place du Théâtre, rue des Sept-Agaches.

Il est à peine onze heures et demie quand les sociétés arrivent sur la Grand'Place que la police a complètement déblayée, maintenant la foule sur les trottoirs.

Devant la Colonne

Un grand drapeau tricolore couvre l'écusson-palme dont nous avons donné le dessin et qui a été apposé pendant la nuit sur le socle du monument.

Parmi les personnalités réunies au pied de la « déesse », nous remarquons : M. Grand, président du Conseil de Préfecture, représentant le Préfet, MM. Guerle, colonel du 43e, représentant le Ministre de la Guerre ; Dassonville, président du Tribunal ; Du Bousquet de Florian, substitut du Procureur de la République ; Margottet, recteur ; Creveaux, proviseur du Lycée Faidherbe ; Gaudier, inspecteur d'Académie ; Barrois, Delaune, Rogez, députés ; le lieutenant-colonel Bizard du 43e ;

Le lieutenant-colonel Orfaure de Tantaloup, et plusieurs officiers du 19e chasseurs à cheval, le commandant de Feraudy, du 16e chasseurs à pied, M. Dupont-Kruss, président de l'Association des Anciens Officiers et Sous-Officiers belges ; Pasquesoone, capitaine des pompiers de Quesnoy-sur Deûle ; Frère, Président de l'Union tourquennoise, etc.

Dès que le cortège s'est massé sur la Grand' Place, les clairons sonnent : *« aux drapeaux »* et ceux-ci viennent se placer devant la Colonne, derrière celui des canonniers sédentaires.

A midi et deux minutes, on signale l'arrivée de la Municipalité. Les musiques réunies entonnent la *Marseillaise* tandis que des bombes éclatent avec un fracas assourdissant.

Le temps paraît s'être heureusement rasséréné et la cérémonie va pouvoir se dérouler sans pluie.

M. Delory, qui porte à la boutonnière l'insigne de l'Association des Anciens Caporaux et Brigadiers, est accompagné de M. Samson, adjoint à l'Etat-Civil, Dupied, adjoint aux fêtes et de nombreux conseillers municipaux.

Dès qu'il est arrivé devant la colonne commémorative, M. Eloir, président du Comité organisateur fait enlever le drapeau qui couvre l'écusson-palme et prononce les paroles suivantes :

Allocution de M. Eloir, président du Comité

Monsieur le Maire,

La Société des Anciens Militaires du Nord, avec le concours [illegible] a pris l'initiative de la fête [illegible] c'est aujourd'hui un [illegible] Nous avons [illegible] nos [illegible] l'Armée, c'est [illegible] citoyen que nous allons avoir l'honneur de vous ex-primer nos pensées. Nous joignons l'hommage de notre gratitude et de nos remerciements à M. le Ministre de la guerre [illegible] M. le Préfet du Nord, représentant le gouvernement ; aux autorités civiles et militaires [illegible] de Lille, ainsi qu'aux deux artistes qui nous ont aidés en cette solennité pour laquelle tous nos cœurs battent à l'unisson.

M. Georges Solet, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, prononce le discours suivant :

Discours du jeune citoyen lillois Georges SOLET

C'est avec une certaine fierté que nous avons appris que le Gouvernement, en souvenir de la défense héroïque de notre Cité, l'avait, par un décret, autorisée à ajouter la Croix de la Légion d'honneur sur son antique blason. Cet hommage insigne, rendu au courage de nos pères de 1792, nous a touché profondément, et avec notre sentiment nous avons pensé qu'il y avait lieu et qu'il serait bien qu'un trophée vint s'ajouter à la base de cette colonne élevée en leur mémoire. Aidés par la souscription de nos concitoyens et avec le concours de deux artistes distingués, Messieurs Ghesquier et Maugendre, notre désir est maintenant un fait accompli et ce trophée de bronze, nous l'offrons respectueusement à la Ville de Lille, et nous vous le présentons, Monsieur le Maire, à vous qui en êtes son premier magistrat.

C'est tout un passé glorieux et grandiose qui se ranime devant nos yeux en cet instant. Les rois coalisés ont franchi nos frontières. La France est envahie, la Cité lilloise est assiégée par une armée puissante qui veut la réduire à merci et, poursuivant sa route, arriver au cœur de la France.

Vous connaissez la fière réponse du Maire André à la sommation du duc Albert : « Nous venons de renouveler le serment d'être fidèles à la Nation, de maintenir la Liberté et l'Egalité ou de mourir à *notre poste ; nous ne sommes pas des parjures* ».

Le commandant de la garnison, aidé par le brave Ovigneur et ses Canonniers sédentaires, organisent la défense, le maire André soutient tous les courages. Bientôt une pluie de fer et de feu réduit les maisons en cendres, Saint-Etienne s'écroule, le quartier Saint-Sauveur n'existe presque plus, les boulets rouges mettent le feu partout, et personne ne songe à se rendre. Au milieu de ce drame, le Barbier Maës jette sa note narquoise et gaie...

Enfin, après sept jours et sept nuits d'un bombardement continuel, l'ennemi ayant épuisé vainement ses munitions, lève le siège de la ville, et Lille entonne son chant de délivrance et d'allégresse.

La Convention, au nom de la première République, a décrété que Lille avait bien mérité de la Patrie.

Aujourd'hui, la troisième République décore son blason. Nous le répétons, nous sommes à la fois fiers et heureux de ce nouvel hommage rendu à la mémoire des défenseurs de notre chère Cité et nous adressons au gouvernement de la République la sincère expression de notre reconnaissance.

Les vertus civiques des ancêtres restent les exemples pour leurs descendants. Nous sommes, *Monsieur le Maire, de ceux qui réprouvent les guerres* injustes, les guerres de conquêtes. Nous comprenons la fraternité des peuples, mais nous avons au cœur l'amour du sol natal. Nous n'appelons pas les jours sombres qui, en répandant le sang *précieux des fils, font couler les larmes des mères.* Mais, si les pieds des chevaux de l'étranger foulaient de nouveau la terre française, si la cité qui leur donna le jour était menacée, les arrières petits-fils des vainqueurs de 92 donneraient, nous en sommes certains, leur sang pour défendre son sol sacré où gisent les tombes de ses héros qui sont la gloire du passé, et où se balancent les berceaux des enfants qui sont la réserve et l'avenir de notre Armée nationale.

Aux accents de cette *Marseillaise* qui les entraînait sur ses pas et qui monte vibrante aujourd'hui devant ce monument, les ombres de nos aïeux doivent tressaillir, car ce jour est pour eux un jour d'apothéose.

Cette colonne de granit où vient s'unir cet écusson perpétuera le souvenir de la défense héroïque de nos pères.

Vive Lille ! Vive la France ! Vive la République !

M. Cyrille Wachmar, vice-président de l'Union *des Sociétés de gymnastique de France*, prononce d'une voix vibrante le discours que voici :

Discours de M. C. Wachmar

Monsieur le Maire,

Messieurs,

Au nom des gymnastes lillois, des Sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille, au nom de la grande famille de l'Union des Sociétés de gymnastique de France que j'ai l'honneur de représenter *officiellement* dans cette touchante patriotique cérémonie, j'apporte aux héroïques défenseurs de 1792, le témoignage de notre admiration la plus émue, la plus reconnaissante pour la brillante victoire remportée contre l'envahisseur.

L'éloquent discours du jeune citoyen, délégué du Comité organisateur de la fête, nous invite à nous inspirer du passé à préparer l'avenir.

Ces excellentes pensées font partie de notre programme. Nous nous inspirons du passé au point de *vue militaire, en évoquant les souvenirs de notre* histoire nationale, parmi lesquels nous plaçons, au premier rang, le rôle de Jeanne d'Arc et le magnifique élan des soldats de la première République, commandés par de jeunes généraux au cœur vaillant, à l'âme forte et fière, repoussant partout du territoire les ennemis coalisés contre notre constitution égalitaire de fraternelles libertés...

En évoquant aussi les jours sombres de 1870-71, où malgré la valeur de nos troupes, malgré l'admirable campagne de Gambetta, de Testelin, de Faidherbe, dont nous saluons respectueusement en passant l'illustre mémoire, nous succombions, perdant deux belles provinces, écrasés sous le nombre d'adversaires mieux organisés, mieux préparés que nous.

Il a fallu la dure leçon de nos défaites pour nous faire comprendre toute l'importance de l'éducation physique dans la vie d'un peuple et l'influence morale considérable qu'elle exerce sur lui. — C'est à cette noble mission que l'Union des Sociétés de gymnastique de France consacre ses efforts.

Née en 1873, de l'initiative privée, sans autre ressource que la volonté, l'énergie, les sacrifices de bons Français, elle a surmonté tous les obstacles, vaincu toutes les résistances et triomphante aujourd'hui, elle prépare l'avenir avec sécurité, avec confiance. Ce ne sera pas une des moindres gloires de la troisième République, que d'encourager notre œuvre en la subventionnant, en enseignant obligatoirement la gymnastique dans toutes les écoles de *France. Notre but n'est pas seulement de styler les* jeunes gens pour le régiment, mais surtout en les préparant à devenir des hommes forts, vigoureux, de les rendre plus courageux, meilleurs, d'en faire des républicains sincères à l'esprit large, aux idées *généreuses, humanitaires*, en un mot de semer sur notre route, avec la santé, le bien-être, de décupler dans des caractères mieux trempés, dans des cerveaux mieux équilibrés, la droiture, la fermeté, la décision, la résolution d'améliorer la race Française, d'augmenter les forces vives de la nation.

C'est dans ces sentiments que nous unissons, dans une même pensée tous les gymnastes de France, au pieux pèlerinage de ce jour, heureux d'apporter notre modeste tribut de louanges à la ville de Lille, si dignement récompensée de son glorieux passé.

Vive Lille ! Vive la République Française !

Discours du Maire

Le dernier discours est prononcé par M. Delory, Maire :

Messieurs,

Vous venez de nous dire avec quelle fierté vous avez appris la nouvelle de la distinction accordée à la Ville de Lille.

La Municipalité, elle aussi, a accueilli cet hommage rendu à la mémoire de nos ancêtres avec d'autant plus de joie qu'elle se souvient que ceux-ci étaient soutenus dans leur résistance héroïque, par la double volonté de protéger d'abord le pays natal, et de défendre par surcroît contre l'étranger la jeune République, qui, déjà puissante et superbe venait de se dresser devant les réactions coalisées.

On ne séparait pas alors — la réponse du maire André est là qui l'atteste — on ne séparait pas la fidélité à la nation de la défense de la Liberté et de l'Egalité, en protégeant le territoire, on défendait aussi les principes républicains dont on espérait la réalisation. Et ce fut là le secret de l'invincible résistance des combattants de cette époque.

Aujourd'hui encore — je ne crois pas être téméraire en l'affirmant — des héroïsmes qui ne le céderaient en rien à la vaillance des défenseurs de Lille assiégée, surgiraient comme par enchantement pour sauver de toutes les attaques extérieures le pays qui, à l'intérieur, aurait assuré enfin à tous ceux qui travaillent et qui produisent l'égalité dans le bien-être.

Quelle énergie ne déploierait-on pas, pour la sauvegarde du foyer s'il n'était plus un foyer de larmes et de misères.

Rappelons-nous enfin, *Messieurs*, que ceux dont nous honorons aujourd'hui la valeur ne pratiquaient pas professionnellement le métier des armes, et [illegible] victoires.

Ne perdons pas de vue cet enseignement et, en attendant l'heure où, par l'entente internationale des travailleurs organisés, la fraternité humaine sera autre chose qu'un des mensonges du monde civilisé, souhaitons que, moins préoccupés de [illegible] les moissons [illegible] et l'ensemencement [illegible] artistes MM. Maugendre et Ghesquière qui ont conçu le trophée décoratif dont je prends possession au nom de la ville.

Nous sommes heureux que vous nous ayez fourni une occasion d'affirmer qui les espérances dont la réalisation est le but de notre vie. Soyez persuadés que notre amour de la France est aussi vif que le vôtre, et que nous y associons le désir d'y organiser et d'y défendre la République démocratique et sociale.

La série des discours est terminée, toutes les sociétés défilent devant le monument et la dislocation s'opère rue Nationale.

Les vins d'honneur

A une heure moins le quart, la municipalité reçoit dans la salle des mariages les membres du Comité, les présidents de sociétés et les artistes MM. Maugendre et Ghesquier.

M. Delory, maire de Lille, félicite les organisateurs de la fête de leur initiative. « Il est, dit-il, dans les intentions de la municipalité d'organiser au printemps prochain des fêtes grandioses en l'honneur de la décoration accordée à la ville de Lille. Mais vous avez eu, Messieurs, l'honneur et l'avantage d'accrocher la croix de la Légion d'honneur en un artistique blason, dû à MM. Maugendre et Ghesquier, à la *colonne commémorative*. Permettez-moi de boire avec vous à l'avenir et à la prospérité de la ville. »

Les coupes de champagne circulent à la ronde.

M. Eloir, président du Comité organisateur, constate avec joie qu'aucune note discordante n'a troublé cette fête et que l'union s'est faite entre tous pour glorifier notre cité. Il boit à l'unité de la ville de Lille et à la Municipalité.

M. *le Maire reprenant la parole*, remercie les délégations de l'arrondissement d'être venues aussi nombreuses.

Il constate avec plaisir la présence des pompiers de Quesnoy-sur-Deûle qui, pendant le siège, avaient collaboré courageusement à la défense de la ville.

M. Georges Pasquesoone, commandant la compagnie des sapeurs pompiers de la ville de *Quesnoy-sur-Deûle, remercie et affirme* les sentiments de profonde affection qui unissent les habitants de Quesnoy-sur-Deûle aux habitants de la ville de Lille.

M. Lesur au nom du *Club des Vingt* offre à M. le Maire de Lille une superbe palme d'or en lui demandant de vouloir bien la faire déposer au pied de la colonne.

M. Delory accepte avec plaisir et M. Bondues, *le sympathique artificier*, se charge volontiers de cette mission. La réunion prend ensuite fin.

LE BANQUET

A deux heures, un banquet excellemment servi réunissait, au restaurant Divoir, le Comité organisateur, les présidents des sociétés et les artistes, MM. Maugendre, Ghesquier et Eugels, fondeur.

La Société amicale des anciens combattants de 1870-71 d'Armentières était représentée.

On remarquait également MM. Wachmar, délégué des Sociétés de gymnastique, De Gency, professeur de gymnastique au lycée, Frère et Delannoy, de Tourcoing, Morel, trésorier du Cercle *la Justice*, administrateur des anciens militaires du Nord de la France, etc., etc.

Au champagne, M. Eloir, président, remercie et félicite les artistes distingués, MM. Maugendre, Ghesquier et Engels qui ont réalisé le blason décoré de la ville de Lille. Il rend hommage aux Sociétés militaires et de gymnastique et notamment à l'Union Tourquennoise représentée par cent vingt de ses membres.

M. Frère, président de l'Union Tourquennoise, se déclare très heureux et très fier d'avoir été invité à cette fête patriotique. Il boit au Comité d'organisation à qui il remet une superbe gerbe de fleurs.

M. Eloir ayant adressé des remerciements à la presse, notre rédacteur principal M. Lagrillière-Beauclerc parlant au nom de tous ses confrères déclare qu'il est une croyance commune entre nous, c'est la Patrie. « Votre fête d'aujourd'hui qui rappelle le souvenir des anciens est un exemple pour les jeunes. Je lève *mon verre aux organisateurs et je les félicite* chaleureusement. »

M. Wachmar, délégué des sociétés de gymnastique de France, dit qu'il a la certitude de faire *plaisir à tous les journalistes de Lille en rendant* hommage à l'auteur des *Contes de France* qui apprennent, à tous les écoliers l'amour de la Patrie. Il félicite notre distingué collaborateur de mettre son grand talent au service de la *cause nationale*.

Après cet hommage, auquel tous nos confrères se sont associés très cordialement par leurs applaudissements, rendu à M. Lagrillière Beauclerc, M. Wachmar a félicité les bons gymnastes Frère et Delannoy de Tourcoing, le porte-drapeau M. Vanoverschel présent à son poste au lendemain même de son mariage et enfin le bon camarade Oudart qui fut l'âme de cette fête et *qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine*.

Très modestement, M. Oudart s'efface devant ses collaborateurs, rend hommage au concours de la Municipalité et propose aux acclamations de toute l'assistance, de réunir en un livre d'or le compte-rendu de la fête. Il propose également, au milieu de l'enthousiasme général, d'envoyer un télégramme au président Krüger.

Notre bon ami, M. Fouion, président des Anciens Combattants de 1870-71, en un excellent discours, salue les présidents de toutes les sociétés, félicite M. Oudart de l'envoi du télégramme au président Kruger et au milieu des bravos, propose l'envoi d'un second télégramme au général André, Ministre de la guerre, président d'honneur de cette fête patriotique et républicaine. M. Eloir s'associe à cette idée qu'il trouve excellente.

Un charmant concert au cours duquel nous avons applaudi MM. Delval, de Gency, Hacquin, Fouan, Delannoy, a suivi.

Il n'est point jusqu'à ces vétérans des batailles, MM. Landouzy et Deflandre qui n'aient donné le bon exemple et chanté des chansons patriotiques et républicaines.

Le banquet a pris fin au chant de la *Marseillaise* entonnée par toute l'assistance.

LES TÉLÉGRAMMES

Voici le texte des télégrammes qui ont été envoyés au président Krüger et M. le général André.

« Paul Kruger, président République Sud-Africaine, Paris.

» Les sociétés patriotiques de Lille et arrondissement qui fêtent aujourd'hui des hauts faits d'armes de leurs ancêtres de 1692, envoient au président Kruger l'expression de leur plus chaleureuse admiration pour son héroïsme et celui des vaillants peuples des Républiques Sud-Africaines.

Pour le Comité,
ELOIR, Président.

« Général André, ministre Guerre, Paris.

» Les Sociétés d'anciens militaires, d'anciens combattants, de gymnastique et d'armes de Lille et arrondissement, prenant part à la fête patriotique du 25 novembre, organisée en l'honneur de la décoration de Lille, sont heureux d'adresser au Ministre de la guerre, leur président d'honneur, l'assurance de leur sympathique reconnaissance et de leur dévouement à l'armée et à la République.

» Pour le Comité,
» ELOIR, président. »

Les illuminations [illegible]

Sous la lumière des [illegible] palmes, des étoiles, [illegible] éclats clairs de métal.

L'aspect général complété par un carré de ballons [illegible] est des plus [illegible]. La seule critique [illegible] les musiciens du 43e qui ont joué sur la terrasse en ayant été les premières victimes [illegible] que le Grand Garde n'avait pas été illuminée.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord avait également éclairé la façade de la gare de cordons de gaz et de lanternes de train.

Le concert

De 8 h. 1/2 à 9 h., en présence d'une foule considérable, l'excellente musique du 43e, sous la direction de son distingué chef L. Mayeur, *a donné un concert applaudi qui s'est terminé* par l'entraînante marche de *Sambre-et-Meuse*, soulignée par les acclamations d'étudiants qui criaient : Vive Kruger ! Vivent les Boers !

La foule a fait bon accueil à cette manifestation intelligente.

LA CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. Bondues, chef artificier, dans une pensée excellente avait réuni tous ces jours-ci, auprès des légionnaires de la Ville de Lille, les fonds nécessaires à un feu d'artifice emblématique.

Il s'agissait de tirer en plein air une pièce représentant la croix de la Légion d'honneur accordée à la Ville de Lille. Secondé par M. de Bar, artificier, M. Bondues a composé une pièce d'artifice des mieux réussies qui a été tirée à dix heures sonnants.

Au milieu d'un liseron pourpre sur lequel se détachaient ces mots « La Ville de Lille a bien mérité de la Patrie » la croix est apparue en double ton mauve et violet.

Des cris de Vive Lille ! sont partis de toutes *les poitrines et chacun s'est retiré emportant de cette fête patriotique un excellent souvenir.* Nous tenons en terminant à rendre hommage au Comité organisateur qui a bien mérité de la Ville de Lille.

RÉPONSE DU MINISTÈRE

à l'adresse du banquet Maxime Lecomte

M. Debierre, président du Cercle démocratique, vient de recevoir de M. Waldeck-Rousseau la lettre suivante :

Monsieur,

Le 19 novembre dernier, vous avez bien voulu me transmettre une adresse de félicitations et de dévouement au gouvernement votée par les républicains du Nord, réunis le 18 novembre, sous votre présidence, à l'occasion d'un banquet offert à M. le Sénateur Maxime Lecomte.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer et faire agréer aux signataires de l'adresse l'expression des meilleurs remerciements du gouvernement qui a été particulièrement touché de cette manifestation.

Agréez, etc.

ROUBAIX

Arrestation pour outrage. — Samedi, vers deux heures et demie, la police a mis en arrestation au Pont Salembier, sous l'inculpation d'ivresse et outrages, le nommé Pierre Courcelle, âgé de 45 ans, demeurant à Wattrelos.

Imprudence de gamin. — Samedi matin, vers dix heures et demie, Roeland Emile, âgé de sept ans, écolier, demeurant, 43, rue Solférino, suivait, rue du Grand Chemin une voiture.

Distrait le bambin n'aperçut pas le car électrique venant de Mouvaux. Au moment où il quittait le derrière de la voiture, il voulut traverser les rails, juste au moment où le car arrivait.

Un épouvantable accident allait se produire ! Heureusement, le wattmann gardant tout son sang-froid, renversa le courant, serra le frein immobilisant presque le tramway qui ne fit que frôler l'enfant sans le blesser.

Grâce à la présence d'esprit du wattmann, le petit imprudent en a été quitte pour la peur.

Feu de cheminée. — Hier à midi, un feu de cheminée causant quelque alarme, mais rapidement éteint sans l'intervention des pompiers accourus au premier signal, s'est déclaré dans une des dépendances du « Cercle du Dauphin », Grande-Rue. Le dégâts sont nuls.

Auditions de Sainte-Cécile. — Il est d'usage pour nos Sociétés musicales de donner à l'occasion de la Ste-Cécile, des auditions particulières dans les églises de notre ville.

Hier, la « Fanfare Delattre » se faisait entendre à Notre Dame et le « Choral Nadaud » à St-Martin.

La « Fanfare Delattre » nous a donné trois morceaux de choix, où elle a pu pour la grande satisfaction de tous ses auditeurs, faire preuve de ses meilleures qualités.

La sonorité de l'église Notre-Dame prête merveilleusement aux exécutions instrumentales et quand une Société possède des éléments de premier ordre et une cohésion parfaite — ce qui est le cas de la « Fanfare Delattre » — elle ne peut manquer d'obtenir les suffrages de tous.

Nous adressons nos sincères compliments aux musiciens et à leur sympathique et dévoué directeur, M. Louis Kocor.

Le « Choral Nadaud » avait attiré beaucoup de monde à St-Martin.

Cette société chorale est toujours digne de sa réputation artistique et son exécution d'hier a été excellente.

Le *Sub tuum*, malgré sa difficulté a été très bien rendu, *L'Agnus Dei* a été mieux encore et bien que le caractère religieux de cette composition ne nous semble pas avoir été compris de façon heureuse par l'auteur, nous devons rendre justice aux chanteurs qui l'ont interprété avec beaucoup de talent.

Dans le *Gloria Patri*, le Choral Nadaud a pu donner la juste mesure de ses moyens et a donné à ce morceau une allure magistrale et une ampleur bien comprise.

Nos meilleures félicitations aux chanteurs et à leur excellent chef, M. Victor Minssart, qui dans l'*Ave Maria* de Bax nous a fait entendre sa bonne voix de baryton toujours large et ronde, et a prouvé à cette occasion d'applaudir une fois de plus son talent de chanteur et d'artiste.

D.

Cours de Géographie commerciale. — Local Pierre Catteau. — Programme de la conférence du lundi 26 novembre, à 8 h. 1/2 du soir : « La Roumanie dans la Péninsule des Balkans. »

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.

Savon Paris-Ménage

POUR LE LINGE

Exiger rigoureusement le titre.

WASQUEHAL

Réunion du Conseil municipal

Une séance orageuse. — Vifs incidents. — Démission du conseil

Le conseil municipal de Wasquehal s'est réuni hier matin, à neuf heures, en session ordinaire de novembre.

Cette séance, qui a été des plus orageuses, s'est terminée avant la fin de l'ordre du jour par la démission entière du Conseil municipal.

Voici d'ailleurs le compte rendu [illegible] détails de cette séance [illegible] : A 9 heures [illegible] M. Désiré Delesalle, maire, ouvre la séance [illegible] manque [illegible]

M. Picavet. — Ce n'est pas un heure pour [illegible]

M. Picavet. — C'est vrai, [illegible]

M. Lejeune. — [illegible] minorité républicaine, je proteste contre l'heure de cette réunion.

M. le Maire. — Ce n'est pas l'absence de quelques conseillers qui empêche de discuter les intérêts de la commune.

M. Lejeune. — C'est justement dans un moment de lutte, comme celui dans lequel nous nous trouvons, qu'il importe que tous nos camarades soient présents.

Pendant ce temps, quelques conseillers arrivent et quand on commence l'appel, il ne manque que MM. Surmont et Arthur Mille.

Il est à ce moment, neuf heures dix ; la séance est alors ouverte par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion et la nomination de M. Gaston Baelen, comme secrétaire de séance.

M. Picavet. — Avant d'entamer l'ordre du jour, je demande la parole.

M. le Maire. — Non ! non ! après l'ordre du jour.

M. Picavet. — Ce que je veux dire, doit venir avant.

M. Lejeune. — C'est une adresse au président Krüger.

M. le Maire. — Alors, oui, je vous donne la parole.

M. Picavet. — Je propose à mes collègues d'adopter l'adresse suivante qui sera envoyée à M. Krüger, président de la République Sud-Africaine : « Le Conseil municipal de Wasquehal-Nord envoie ses sympathies au président Krüger. — Adopté.

Révision des listes électorales pour 1900. — *Le Conseil nomme comme délégués pour la révision des listes électorales pour 1901* : MM. Montaigne, Lejeune et Victor Delourme fils.

Commissaires répartiteurs. — Sont nommés : Titulaires résidents : Picavet, Tiberghien, Montaigne, Leroy, Delourme, Courier.

Non résidents : Masquelier Pierre et Louis Lepers, à Flers ; J.-B. Poissonnier, à Mouvaux ; Crépel, à Marcq-en-Barœul.

Suppléants résidents : MM. Levengle père, Deledaile, Mellez, Lepez, Gnos, Barbieux.

Non résidents : MM. Duhamel Louis, à Flers ; Lepers Loridan, à Flers ; Auguste Delesalle et Delbecq, à Marcq-en-Barœul.

Assistance médicale gratuite. — Il est donné lecture des nouvelles demandes d'assistance médicale gratuite. Les nouvelles familles atteignent un chiffre de dix-huit personnes. — Adopté.

Assistance à domicile des vieillards. — Le conseil adopte la nouvelle liste de vieillards à secourir.

Réservistes. — Le conseil adopte le nouveau crédit à voter pour les réservistes.

Approbation du cahier des charges. — La commission des finances demande au conseil de surseoir en janvier, à cause de la hausse du charbon. — Adopté.

Droits d'octroi — Le Conseil donne un avis favorable aux crédits suivants :

68 fr. 50 pour honoraires de l'Avocat ayant plaidé dans l'affaire Wasquehal contre Colin. — 25 francs pour l'achat d'un sac en cuir pour le facteur. — 270 *francs pour l'achat de charbon pour les écoles* communales.

Démolition de l'ancien clocher. — M. Victor Delourme fils, propose la démolition de l'ancien clocher, devenu inutile ; l'embellissement de la place et son éclairage. Tout cela, dit-il, peut être fait sans avoir besoin d'augmenter le budget.

M. Wattel. — C'est cela, la démolition du clocher servira à embellir la propriété de M. Delourme.

M. Delourme. — Pas du tout, ce n'est pas pour cela.

M. Picavet. — Je propose de faire cadeau du vieux clocher à M. Delourme.

M. Delourme. — Je n'ai pas besoin de ce cadeau. *(Rires dans l'auditoire).*

M. le maire. — Une personne propose d'enlever pour rien le vieux clocher et une autre enlèvera également gratuitement les matériaux. Quand cela sera fait, la commission des travaux ira sur les lieux.

Gratification aux instituteurs. — En plus des gratifications accordées annuellement aux instituteurs, le Conseil vote une gratification à M. Vandenbuche et à Mlle Lecocq, ayant quitté la commune, appelés à d'autres fonctions.

Projet de création d'une société de gymnastique. — M. Delbecque propose de construire, sur le terrain de l'ancienne poste, une salle de gymnastique.

M. le Maire. — Pour cela, il faut attendre, car on doit faire une classe nouvelle à l'école de garçons, et puis la commune ne doit pas aller au-devant des nouvelles sociétés.

M. Delourme. — Il existe encore une société de gymnastique « L'Etincelle ».

M. Delbecque — Où est passé le matériel de cette société ?

M. Lejeune. — Oui, car les engins des sociétés n'existant plus doivent rentrer à la mairie.

M. Delbecque. — Personne n'a le droit d'accaparer du matériel.

M Baelen. — Il faudra prouver comment cette société conserve du matériel.

M. le Maire. — Ce matériel sera en moins à acheter. On va nommer une commission qui se rendra compte si ces dires sont vrais.

MM. Lejeune, Baelen et Castelain sont nommés à cet effet.

M. Lejeune. — On ira de suite après la séance.

M. le Maire. — Et puis, il faut former une société *avant de parler de construire une salle*, car dans la commune tout le monde n'est pas rentier.

M. Lejeune. — L'administration pourrait aussi être plus aimable avec les sociétés.

La question est renvoyée à une autre séance.

Arrêt du tramway. — Le conseil décide d'écrire de nouveau à la Compagnie des tramways, satisfaction complète n'ayant pas été accordée.

Distribution de vêtements. — Une commission composée de MM. Montaigne, Delourme, Mille, Dunand et Ameye Omer, est chargée de la répartition.

M. Montaigne. — Tous les enfants de la commune doivent avoir des vêtements.

M. Baelen (qui n'obéit pas au goupillon). — Je suis du même avis.

M. Dunand. — Si les congrégations donnaient des vêtements, les élèves des écoles laïques en profiteraient-ils ?

M. Baelen (très gêné). — Votons par vote secret.

M. Dunand. — Cela sera adopté par 11 contre 10.

M. Ameye. — Ce sera plus vite fait.

La proposition de M. Montaigne est adoptée par 11 voix réactionnaires contre 10 républicaines.

Institut Pasteur. — Un crédit de 30 francs est voté.

Question de Boucherie. — Après une assez longue discussion, le conseil décide de taxer d'un impôt de 10 francs par bête, au profit du bureau de bienfaisance, ceux débitant la viande de leurs *bêtes dans la commune.*

Subvention de la « Jeune France ». — M. le Maire. — Passons outre, cette question a déjà été repoussée.

M. Lejeune. — Pourquoi agir ainsi avec parti pris ? Quand nous serons en majorité on flanquera votre fanfare au diable.

On procède alors au vote secret. Le 1er tour donne 10 voix pour et 10 contre.

M. le maire. — Ma voix et prépondérante et...

M. Picavet. — Quoi ! Quoi ? Pas dans le vote secret. Vous ne connaissez même pas la loi.

M. Baelen, qui, en homme précieux, porte toujours la loi en poche, l'ouvre et trouve que M. Picavet a raison. Tête du maire et de son ami Baelen !

Au 3e tour de scrutin, le nombre de voix est le même, mais ici le maire a la prépondérance.

M. le Maire. — Je vote non.

Chauffage de l'asile des vieillards. — Le Conseil décide d'acheter 50 fr. de charbon par mois et par feu en été et 100 fr. en hiver.

Suppression des prestations. — Le Conseil approuve la demande de suppression des prestations en nature.

13 et 28 jours. — Le Conseil émet un vœu tendant à la suppression des 13 et 28 jours.

VIFS INCIDENTS

Arrivé de M. Mille

Le Conseil donne sa démission

Au moment où le Conseil vient de voter contre l'accaparement des charbons, M. Arthur Mille, retenu par sa vente de journaux, fait son entrée dans la salle. Il se met aussitôt au courant de ce qui vient de se passer.

Cantines scolaires. — L'administration donne un avis favorable à la création de cantines scolaires.

M. Mille. — Il y a deux distinctions. M. Baelen est l'auteur d'un projet et le parti républicain l'auteur des Cantines scolaires. Je demande à M. Baelen son avis sur la marche à suivre, car je sais qu'il n'en est pas partisan.

M. Lejeune. — M. Baelen avait demandé de faire un cours d'agriculture à l'école de garçons. Ce cours en marchant, la culture servirait aux Cantines.

Une commission composée de MM. Baelen, Mille, Lejeune et Delesalle est nommée pour étudier le fonctionnement des Cantines dans les communes voisines.

M. Picavet. — Avant de clore cette question je demande la construction d'un préau à l'école maternelle. Renvoyé à la commission des travaux.

Contre les actes de l'administration. — Au nom de ses collègues un membre de la minorité républicaine donne lecture du vœu suivant : « Une partie des élections du 6 et 13 mai derniers, ayant été annulée par suite de manœuvres et de fraudes électorales, et le conseil d'Etat étudiant la question